

REVUE ECCLÉSIASTIQUE

RECUEIL DE DOCUMENTS
POUR LE CLERGÉ

Vol. I

15 JUIN 1897

No 11

LA TRADITION DOGMATIQUE

I

LE terme *tradition*, comme le mot latin *tradere* d'où il tire son origine, est susceptible d'une foule d'acceptions différentes. Au point de vue qui nous occupe il éveille l'idée d'enseignement. Or l'enseignement peut se prendre de trois manières : 1o *Subjectivement*, c'est-à-dire pour l'acte par lequel on transmet une doctrine ; 2o *objectivement*, c'est-à-dire pour la doctrine elle-même qui est transmise ; 3o *complexivement*, c'est-à-dire, à la fois pour la doctrine transmise et le mode de transmission de cette même doctrine. Il y a donc la tradition *subjective*, la tradition *objective* et la tradition *complexive*.

Il s'agit ici de la tradition *objective*. Considérée de cette manière, le terme tradition peut encore avoir trois significations diverses. Dans un sens très large il veut dire une doctrine quelconque, transmise d'une manière quelconque. C'est ainsi qu'il est employé en philosophie dans la théorie du Traditionalisme. Dans un sens moins